

Cours de base machinistes

Objectifs

Obtention du permis provisoire pour futurs machinistes (obligatoire pour tous les cours et examens de machinistes)

Durée

5 jours de cours pour obtention du permis provisoire équivalent à 1 jour OACP.

Participants (max.16)

Ouvriers qualifiés ou non qualifiés susceptibles de conduire ou d'entretenir les petits engins tels que : dumpers, silos de transbordement, rouleaux, pilonneuses, compresseurs avec les outils nécessaires, pompes, vibrateurs, etc.

Pré-requis

Savoir parler, lire et comprendre un texte en français.

Aperçu du contenu

Théorie et pratique dans l'utilisation des petits engins (machines)
 Sécurité au travail
 Ordonnance sur les fouilles et les terrassements
 Lois et prescriptions de circulation
 Exercices pratiques

Ce cours est conforme à l'ordonnance sur la prévention des accidents, OPA et le Règlement d'examen de conducteur de machines de chantier(K-BMF)

Lieu

Centre de formation Courtepin, Rte de l'Industrie 49, 1791 Courtaman

Dates de cours

Cours en français	Code	Date	Statut
Les cours ont lieu avec un minimum de 10 personnes. Si tel n'est pas le cas, le cours en question sera annulé.	CBM 001 – 1718	09.10. – 13.10.2017	
	CBM 002 – 1718	06.11. – 10.11.2017	
	CBM 003 – 1718	26.02. – 02.03.2018	→ complet
	CBM 005 – 1718	23.04. – 27.04.2018	

Coûts hors TVA

	Cours
Membres	Fr. 2'200.00
Non-membres	Fr. 2'600.00

Aide financière

Prestations Parifonds
 Fr. 2'250.00 pour la formation